

07.04.13 COURRIEL À MME SUZANNE MARQUIS, DIR. GÉN. ADJ. VILLE DE QUÉBEC / ACCÈS BAIE DE BEAUPORT



Écrit par Yvon Lefebvre
16-04-2007

Objet : Accès au plan d'eau de la Baie de Beauport (BdB)

Bonjour Mme Marquis,

Merci de votre communication téléphonique d'aujourd'hui. Très apprécié.

Comme convenu, vous trouverez ci-joint, copie de la correspondance adressée à Mme Sylvie Boucher, députée de Beauport-Limoilou sur cette problématique. Mme Andrée Boucher, mairesse ainsi que M. Ross Gaudreault, directeur général de l'Administration portuaire, étaient en copie de cette correspondance.

Je vous invite par ailleurs à visiter notre site Internet (akvq.ca) sur lequel vous trouverez beaucoup d'informations nous concernant, dont la correspondance précédemment mentionnée.

Quelques éléments d'information :

Objet	Détail	Commentaire
Notre demande	Compte tenu du chantier en cours, nous ne demandons qu'un accès très limité, au plan d'eau de la Baie de Beauport, sans aucun service (excepté une toilette chimique si possible, qui serait bienvenue, surtout pour les dames)	· Ne requiert aucune forme de sécurité particulière sur le site lui-même ou sur l'eau , comme cela était le cas avant l'avènement de l'ANBB et comme c'est toujours le cas pour les sites alternatifs utilisés par les adeptes experts· Nous ne demandons pas un accès qui soit exclusif
Pourquoi l'accès au plan d'eau de la Baie de Beauport (BdB) nous est indispensable	· Il n'y a pas d'autres emplacements qui permettent la pratique sécuritaire de nos activités dans la région. Certains sites comme Ste-Anne de Beauport et St-Jean Îles d'Orléans ne sont accessibles qu'à des pratiquants de niveau expert avancé , et ce lorsque des conditions précises de marée, de force et de direction de vent sont réunies. · Donc possibilités très limitées en terme de fréquence et d'accessibilité.	· L'impossibilité d'avoir accès au site de la BdB aura pour effet d'inciter les adeptes de tous les niveaux à utiliser des « sites » alternatifs. · Ces sites alternatifs ne sont pas adaptés au niveau d'habileté de la grande majorité des pratiquants , ils représentent un réel danger au niveau des forts courants de marée, de la navigation maritime intense ainsi que des hauts fonds et récifs. · En conséquence, la sécurité sur l'eau de nos membres et autres pratiquants sera sérieusement compromise . La Garde Côtière devra en être avisée si c'était le cas.
La possibilité de permettre l'accès à la section nord du site, dont il est ici question, est très réalisable au plan technique en ce qui a trait au respect de l'échéancier des travaux et à la possibilité d'assurer une sécurité raisonnable sur le site .	Cette possibilité nous a été confirmée par des vérifications au niveau de l'Administration portuaire (APQ) les 23 et 30 mars dernier. Nous avons aussi eu une rencontre avec M. Louis Pageau de la Ville de Québec le 27 mars dernier à ce sujet. Évidemment, il n'a pu contredire l'information précédente.	· Sauf tout récemment, il n'avait jamais été question de fermer complètement le site pour l'été 2007, mais d'en permettre un accès limité du aux travaux en cours. · Les coûts additionnels engendrés par cet accès limité que nous demandons (incluant la clôture de sécurité) devraient donc avoir été prévus depuis longtemps. Ce n'est donc pas un ajout au budget

		prévu.
Communication téléphonique avec M. Camille Deschênes, directeur de la Division des Opérations le 6 décembre dernier	Il avait alors été convenu qu'il susciterait une rencontre des principaux usagers (ANBB, AKVQ, etc.) au début de mars 07 re : modalités d'utilisation de l'espace restreint du site pour tenir compte des travaux en cours	Aucun autre contact.
Rencontre de Mme Sylvie Boucher le 12 avril (hier) avec M. Georges Amyot et M. Camille Deschênes	Pour examiner les possibilités d'accès , comme demandé dans notre correspondance	Selon une communication téléphonique le même jour avec M. Michel Bédard, directeur du bureau de Mme S. Boucher, il aurait été suggéré que la Ville de Québec convoque une rencontre avec les principaux usagers et intervenants, de préférence avant qu'une décision ne soit prise

Comme vous le constatez, ce n'est pas sans raison que nous insistons pour demander cet accès, même limité, au plan d'eau de la Baie de Beauport. Il ne faudrait pas prendre prétexte d'un « éventuel » problème de sécurité sur le site (chantier de construction), où de coûts additionnels^[1] (déjà prévus!!) pour créer un **réel problème de sécurité sur l'eau** pour nos commettants.

C'est exactement ce qui est susceptible de se produire en incitant la pratique de nos activités sur des sites alternatifs qui ne sont vraiment **pas adaptés à la grande majorité de nos membres** et autres pratiquants. La conséquence, c'est un **risque accru** en terme de situation d'hypothermie, de collision avec des embarcations de plaisance ou navires de fort tonnage dans le chenal (forts courants de marée), de bris d'équipement et de blessures sérieuses sur les hauts fonds ou cailloux cachés à fleur d'eau, etc.

Merci de votre implication dans ce dossier très important pour nous. Cela fait plus de 25 ans que nous avons découvert et utilisé le plan d'eau de la Baie de Beauport. Les véliplanchistes, comme les kitesurfers, sont très mobiles et ce n'est pas sans raison que le plan d'eau de la Baie de Beauport demeure de loin le plus populaire dans toute la grande région de Québec et d'ailleurs. C'est parce **qu'il est le seul à permettre la pratique sécuritaire de nos activités, et de plus par toutes conditions de vent et de marée. Avantage** que l'on ne retrouve **nulle part ailleurs**.

Comme vous l'avez suggéré, nous serons très heureux de participer à une rencontre avec vous et les principaux intervenants concernés par cette question de notre accès au plan d'eau de la Baie de Beauport, avant qu'une décision ne soit prise. Notre saison sur l'eau débutera dans quelques jours, c'est à dire dès que les glaces auront quitté le fleuve. Nous espérons donc que cette question de l'accès soit réglée le plus tôt possible.

Merci de votre collaboration très appréciée

Yvon Lefebvre
 Ex président AKVQ
 Conseiller spécial^[2]
 Association des kitesurfers
 et véliplanchistes de Québec
 (418) 834-2580

cc : Jean-Robert Wilhelmy, nouveau président AKVQ

Mme Sylvie Boucher, députée

Note aux lecteurs :

Étaient jointes à ce courriel les trois lettres adressées à Mme Sylvie Boucher, députée de Beauport-Limoilou, en date du 10 avril, du 29 mars et du 21 mars dernier, que vous retrouverez sur ce site.

Lors d'une communication téléphonique d'aujourd'hui le 16 avril, celle-ci nous a confirmée que suite à notre demande, une rencontre serait convoquée très prochainement par M. Guy Bélanger, directeur Loisirs, sports et vie communautaire à la Ville de Québec. M. Camille Deschênes, directeur à la division des Opérations à la Ville de Québec et M. Georges Amyot, architecte coordonnateur, responsable pour l'Administration portuaire du projet de réaménagement, participeraient également à celle-ci.

[\[1\]](#) Comme nous ne demandons qu'un accès très limité avec aucun service, les coûts requis devraient être inférieurs à ce qui était initialement prévu pour assurer l'ouverture partielle du site. De plus, les subventions d'équilibre budgétaire prévues pour le fonctionnement de l'ANBB dans le cadre de cette ouverture partielle à l'été 2007, ne seront probablement pas utilisées dans le nouveau contexte et seraient donc disponibles en totalité sinon en grande partie pour permettre d'assumer les frais reliés à l'accès demandé.

[\[2\]](#) Avec plein pouvoir au niveau du CA pour toutes questions relatives au projet de réaménagement du site de la Baie de Beauport

Dernière mise à jour : (17-04-2007)

Fermer la fenêtre